

## Ce que l'on craint de l'Armée

### La Gazette – Edito - Adelson Razafy

Très longue entrevue, hier au ministère des Affaires étrangères, à Anosy, entre la mission militaire de la Sadc et les responsables malgaches de l'Armée, de la Gendarmerie et de la Police. Il ne s'agissait pourtant que d'une simple prise de contact. Comme le détachement étranger doit séjourner dans la capitale pendant trois ou quatre jours encore, il aura le temps de raisonner l'Armée et de lui indiquer le rôle d'une Armée dans un contexte de transition consensuel et inclusif. C'est qu'au regard de ce qu'elle a vécu en RD Congo, au Lesotho et notamment au Zimbabwe, la Sadc craint que l'Armée à Madagascar ne soit un obstacle au cheminement de la transition.

Première crainte : l'Armée pourrait adopter une attitude partisane. Ayant porté au pouvoir Andry Rajoelina et ses chefs ayant été nommés par ce dernier, la Grande Muette pourrait pencher en faveur du chef de la transition. Elle pourrait, par exemple, comme à son habitude, réprimer avec sévérité les meetings politiques (même électoraux) de l'opposition, et se montrer plus indulgents à l'endroit des rassemblements des pro-Rajoelina. La feuille de route fait pourtant obligation aux institutions de la transition (dont l'Armée) de protéger les droits de l'homme et de promouvoir les libertés fondamentales.

Deuxième crainte : l'Armée pourrait ne pas respecter l'autorité du Premier ministre de consensus, notamment si celui-ci provient des rangs de l'opposition. Le chef du gouvernement étant traditionnellement chargé de mettre en œuvre la politique générale de défense, il peut à ce titre procéder à des affectations dans l'Armée, la Gendarmerie ou la Police. Des officiers pourraient, par exemple, dire qu'ils ne prennent leurs ordres qu'à la Présidence de la Haute Autorité de la Transition et refuser les décisions d'affectation émanant de la Primature.

Troisième crainte : l'Armée pourrait s'opposer à certaines dispositions de la feuille de route, comme celles relatives à l'instauration d'un climat d'apaisement. Par exemple, « l'amnistie large pour tous les événements politiques de 2002-2009 ». Il est déjà évident que l'Armée se met en travers de l'amnistie de Marc Ravalomanana, de peur de voir ce dernier triompher à la prochaine élection présidentielle et relever tous les chefs militaires de leurs fonctions. Elle pourrait aussi s'opposer à l'amnistie de certains officiers putschistes, redoutant de voir ces derniers exercer des représailles à l'encontre des chefs militaires en poste.

Quatrième crainte : l'Armée pourrait rejeter les résultats d'un scrutin présidentiel même « crédible, libre et transparent », notamment si le vainqueur est un candidat autre qu'Andry Rajoelina. Comme les chefs militaires doivent leurs postes de commandement, leurs positions avantageuses et même leurs grades au président de la Transition, ils pourraient ne pas reconnaître un triomphateur qui ne leur prodiguerait plus des privilèges, ou qui les écarterait de leurs fonctions. Cela s'est vu récemment en Côte d'Ivoire...

Bref, de diverses manières, l'Armée constitue une menace pour la feuille de route, et la Sadc a raison de lui accorder toute son attention. Avec des militaires animés par toutes sortes d'intérêt et dont les réactions sont imprévisibles, la sortie de crise devient un véritable ...parcours du combattant.

Source : [http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=16323:edito-ce-que-lon-craint-de-larmee&catid=56:edito&Itemid=65](http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=16323:edito-ce-que-lon-craint-de-larmee&catid=56:edito&Itemid=65)